# BULLETIN MUNICIPAL

## **SAINT AUBIN DES PREAUX**

**ANNEE 2014** 







### HORAIRES D'OUVERTURE

- MARDI 14H30 -16H30
- JEUDI 16H30 19H00

### PERMANENCES DU MAIRE

- MARDI 14H30 16H30
- JEUDI 16H30 19H00

Tel: 02 33 51 68 76

Fax: 02 33 51 68 79

Courriel: mairie.staubinpreaux@wanadoo.fr

Site Internet: www.saint-aubin-des-preaux.fr

**DECEMBRE 2014** 

## LE MOT DU MAIRE

Une année qui passe ; rien n'est plus banal, rien n'est plus automatique, rien n'est plus inévitable et pourtant, même le plus blasé d'entre nous ne peut s'empêcher de voir dans cette arrivée d'un nouveau millésime, le germe d'un peu d'espoir, l'émergence d'une chance future, le début d'un nouvel optimisme. En résumé ce que l'on souhaite de meilleur individuellement aux amis et à ceux qui nous sont chers peu après le premier de l'an.

Tout d'abord, je voudrais remercier les personnes qui ont bien voulu nous renouveler leur confiance aux dernières élections municipales. Nous ferons pour le mieux avec les moyens qui nous sont alloués et toujours pour le bien de la population.

Le début du nouveau mandat a été marqué par l'organisation de la rentrée scolaire, nous avons réussi à conserver notre RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) grâce à la volonté et la mobilisation des élus, parents d'élèves, des bénévoles qui nous ont aidés aux finitions des travaux sans oublier les enseignantes qui nous ont guidés avec leurs précieux conseils. Nous sommes tous heureux du résultat puisque l'inspection d'académie nous a accordé un demi poste supplémentaire au bout de quelques semaines.

Pour ce qui est de la vie de notre commune, le contenu de ce bulletin illustrera et vous informera des évènements passés et à venir.

Officiellement créée le 01 Janvier 2014, la communauté de communes Granville Terre et Mer est née de la volonté des élus locaux de s'unir pour bâtir un projet commun autour d'un même bassin de vie. Trois ans ont été nécessaires pour définir le nouveau territoire et donner les moyens à la nouvelle Communauté de Communes de voir le jour.

La communauté est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI). Dotée de la personnalité morale, elle vote et exécute son budget. Ses missions ont été définies par les communes, qui ont opéré un transfert de compétences vers la collectivité, transfert qui peut être amené à évoluer au cours du temps.

Le conseil municipal et moi-même présentons nos meilleurs vœux à chacun d'entre vous, à vos proches et à ceux qui vous sont chers. Que l'année 2015 vous apporte bonheur, santé et réussite

Cordialement

Votre Maire Daniel HUET

Au seuil de cette nouvelle année, les présidents des associations, le conseil municipal et moi même vous invi-

Christophe Auguin le : Samedi 17 Janvier 2015 à 11h00

tons toutes et tous, en

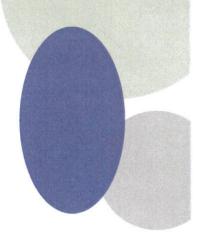
particulier les nou-

veaux St Aubinais(es),

à la traditionnelle cé-

rémonies des voeux qui

se déroulera à la Salle



# LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE



LAMORT Rachel (1958) 2ème Adjointe **Exploitante agricole** 



**GUESNON André (1961)** 1er Adjoint Mécanicien bateaux



**BRIERE Nicole (1966)** 3ème Adjointe Agent territorial



**HUET Daniel (1951)** Maire Retraité



Conseiller - Educateur territorial



**GRALL Xavier (1968)** 



**DESHOGUES Jacky (1961)** Conseiller - Artisan menuisier



Conseillère - Enseigna

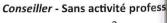




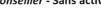
**LEROUX Christophe (1977)** Conseiller - Agent MSA



CLERAUX Sylvain (1980)









sociale et familiale

## RPI ST AUBIN DES PREAUX - ST PIERRE LANGERS

Grace à l'investissement de tous, parents d'élèves, habitants et élus, nous avons pu maintenir l'existence de notre école.

C'est ainsi 54 élèves qui ont fait leur rentrée avec cette année une nouveauté dans l'accueil. En effet, depuis la rentrée de septembre, notre RPI accueille désormais les petits dès l'âge de 3 ans en Petite section.



Pour cela, il a fallu repenser l'organisation et travailler des réaménagements adaptés. Là encore artisans, salariés, élus et conjoints ont mis le cœur à l'ouvrage afin d'offrir à nos petits écoliers des locaux agréables, colorés et adaptés aux maternelles.





C'est ainsi qu'une classe modulaire a été installée pendant l'été afin d'y aménager un espace de repos pour la sieste des petits et un espace de motricité pour l'ensemble des maternelles.

Côté classe, les sanitaires ont totalement étaient refaits ainsi que la pièce d'accueil et un local de stockage pour les jeux extérieurs.



Début septembre, les élèves ont été accueillis pour les petits, moyens et grandes sections à St Aubin des Préaux par Céline VIRY (directrice et enseignante de la classe des maternelles) secondée d'Anita BINDEL toute la journée.

Les primaires du CP au CM1 ont quant à eux été accueillis à St Pierre Langers par une nouvelle enseignante, Véronique AMINE secondée le matin par Alexandra TURGOT.

Puis l'inspection académique a ouvert un demi poste permettant de scinder l'après midi le groupe de primaire. Elisabeth GUAMIS assure ainsi l'enseignement aux Ce2 et Cm1 tous les après midi dans l'ancien logement communal de St Pierre Langers attenant l'école réaménagé en salle de classe dès annonce de cette ouverture de classe.



## Céline VIRY et Véronique AMINE

Les horaires de classe sont

UNDI: 9h00 -12h 13h30-16H30

MARDI: 9H00-12H 13H30-16H30

MERCREDI: 9H - 12H

JEUDI: 9H00 -12H 13H30-16H30

VENDREDI: 09H - 12H



Anita BINDEL

Alexandra TURGOT



## RPI ST AUBIN DES PREAUX - ST PIERRE LANGERS







Françoise BESNIER prépare tous les jours comme à son habit de bons petits plats comme à la maison avec les produits frais. A de pérenniser l'école, les deux municipalités ont fait le choix p cette année scolaire de prendre en charge la totalité des frais et si proposer la gratuité de ce service aux élèves du RPI.

Nicole BRIERE et Alexandra TURGOT servent et secondent Françoise pendant le temps du repas.

LA GARDERIE



Avec la mise en place de nouveaux rythmes scolaires et afin de permettre aux familles de récupérer leurs fants plus sereinement le mercredi midi , une garderie a été instaurée dans les deux sites.

Le tarif appliqué est de 0.45€ le matin et 0.90€ le soir avec le goûter



## LE TRANSPORT

Une navette gratuite permet la liaison entre les deux sites tous les jours sauf le mercredi midi. Afin d'assurer au maximum la sécurité des enfants, Nicole BRIERE est présente et accompagne les enfants lors des trajets.





## LES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP)



Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires depuis la rentrée de septembre, les élèves ont classe tous les jours du lundi au vendredi.

Au regard de la spécificité de notre RPI, les deux municipalités ont fait le choix de regrouper les temps d'activités périscolaires le vendredi après midi de 13h30 à 16h30. Ceci permet ainsi de proposer des activités de qualité et de découvertes sur des séances

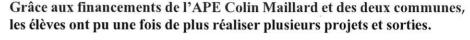
d'1h30. Là encore un groupe de parents, d'élus et les enseignantes ont œuvré afin de proposer aux enfants des activités diverses, variées et de qualité. Les enfants vont ainsi tout au long de l'année grâce à des conventions passées avec des intervenants professionnels pouvoir découvrir : les échecs, le batucada (percussions brésiliennes), l'équitation, le chant, le golf, les activités manuelles, les contes, la Gymnastique, la Zumba ....

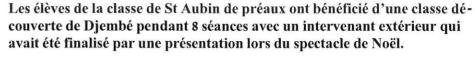
En cas de grève de l'éducation nationale, les deux municipalités assurent systématiquement un service minimum d'accueil (garderie et cantine scolaire)

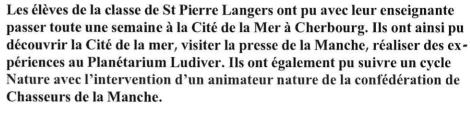
## LA VIE DE L'ECOLE

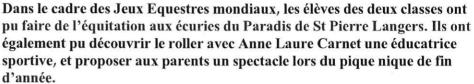
### L'année scolaire 2013-2014



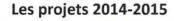


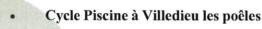






A cela s'ajoutent diverses sorties médiathèque, théâtre, cinéma et le cycle piscine à Villedieu les poêles





- Sorties au théâtre, au cinéma
- Correspondance avec des élèves d'une école de Cherbourg

#### L'APE Colin Maillard

« C'est beaucoup plus sereinement que nous débutons cette nouvelle année scolaire. Les effectifs sont élevés grâce à l'accueil des petites sections. Agréablement surprise par la présence de nouveaux parents dans le bureau ainsi que lors des réunions cela montre leur implication...

Cette année quelques projets voient le jour entre autre une sortie à l'Archipel, au cinéma ainsi que l'accueil de correspondants .

Pour financer ces projets nous avons reconduit la Lotombola, la vente de brioche ainsi que le repas mais qui cette fois ci se fera à St pair sur Mer faute de place à la Lucerne.

Réservez d'ores et déjà votre samedi 31 Janvier pour venir avec nous y passer une belle soirée.

Et pour finir en beauté un 1/2 poste a été accordé par l'inspectrice académique en espérant que l'année prochaine nous ayons un troisième poste à temps plein .

Pour plus d'informations, consultez notre site internet à l'adresse suivante :

www.ape-colin-maillard.e-monsite.fr

K BOUTROUELLE - Présidente de l'APE Colin Maillard





## Les principaux travaux

### **VOIRIE**

- Sécurisation du carrefour principal : 9827.04 €
- Aménagement du parking de la salle des fêtes : 7 057,20 € TTC
- Travaux aménagement chemins (curage, création fossé) : 19 876,94 € TTC
- Evacuation eaux pluviales au bourg : 3 405,01 € TTC



#### **ECOLE**

- Travaux de réaménagement de la classe, des sanitaires , du coin jeux et sécurisation de la cour : 25 305.96 €
- Installation et location de la classe modulaire : 4 631,53 € TTC + 892.79 € TTC x 23 mois (loyer) = 25 165,70 € (à diviser par 2 la moitié pour St Aubin et l'autre pour St Pierre)
- Changement des fenêtres de la classe et de la garderie



### **EGLISE**

- Réparation du Tintement de la cloche 2 : 2 203,80 € TTC
- Remplacement du kit courroie cloche 2 : 777,00 € TTC

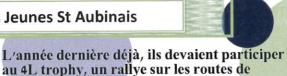


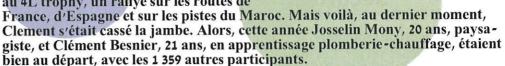
## Les projets 2014-2015

- Poursuite de la sécurisation du bourg avec la mise en place de panneaux STOP et aménagement de passage protégé aux abords de l'école
- Aménagement d'un jardin du souvenir dans le cimetière
- Réaménagement et réfection du parking entourant le cimetière
- Installation de colonnes pour le tri sélectif prise en charge par la communauté de communes
- Maintien de la demande d'adhésion au SMAAG (Syndicat Mixte d'Assainissement de L'Agglomération Granvillaise ) afin de poursuivre notre démarche pour la mise en place d'un assainissement collectif dans notre commune
- Elaboration du Plan Local de l'Urbanisme



### Clin d'œil à nos Jeunes St Aubinais





N'oublions pas que cette épreuve a aussi et surtout un but humanitaire. Ils ont emporté des fournitures scolaires et un chèque qu'ils ont remis pour la création d'une école. Ils nous ont ainsi fait honneur en portant sur leur 4L les couleurs de St Aubin

« "Les grands gamins", participants au raid humanitaire 4L trophy 2014 remercient la municipalité pour nous avoir fait confiance et nous avoir aidé à pouvoir réaliser un périple plus qu'extraordinaire.

Après avoir fait près de 7000 kms au travers de la France, Espagne et désert Marocain, notre bolide et nous même ne gardons que de très bons souvenirs de cette expérience riche en émotions sous tous ses aspects, humanitairement, humainement et solidairement.

Sans l'aide de chacun et notamment celle de la mairie de Saint Aubin des préaux, rien n'aurait été possible, nous en sommes très reconnaissants, encore un grand merci! Josselin et Clément, équipage 685," les grands gamins " vous souhaitent leurs meilleurs vœux. »





Clément BESNIER et Josselin MONY





Pour l'année 2015, deux nouveaux jeunes vont participer à cette belle expérience alliant course automobile dans le désert marocain et action humanitaire.

Il s'agit de Julie BLANCHET et François GUESNON nous leur souhaitons bon courage et suivrons leur course avec attention.

« Nous sommes l'équipage 156, et nous voila partis pour l'aventure du 4L trophy 2015 qui se déroulera du 19 Février au 1 Mars 2015. Sous le nom de notre association "L'alizée du désert" nous sommes en pleine préparation de notre projet avec une 4L restaurée par nos soins. Nous avons mis en place une vente de porte clé en forme de boule de tolline, nous faisons appel également à de nombreux sponsors et nous remercions beaucoup la commune de Saint Aubin des Préaux ainsi que le comité des fêtes qui nous aident à concrétiser notre projet.

Vous pouvez nous suivre sur notre page facebook sous le nom "4L trophy-équipage 156 ".





## **Présence VERTE**



Au mois de septembre, la commune a signé une convention avec l'association de téléassistance "Présence verte". Les utilisateurs de ce service bénéficient ainsi de la gratuité de l'installation du matériel au domicile qui s'élève habituellement à 30 euros.

Créé par la MSA, en partenariat avec Groupama et les Aînés Ruraux, "Présence verte" compte plus de 100 000 abonnées répartis sur l'ensemble du territoire français. Leader de la téléassistance en France, Présence Verte est avant tout un service de proximité. Le correspondant local est basé à Avranches.

### Ce dernier s'engage à:

- Installer le matériel chez l'abonné et donner les conseils d'utilisation du matériel
- Contrôler régulièrement le matériel et en assurer la maintenance
- Gérer le suivi administratif du contrat
- Informer l'abonné sur les aides auxquelles il peut prétendre
- Communiquer à la centrale d'écoute toutes les informations indispensables au fonctionnement optimal du service de téléassistance

Contact "Présence verte": 02 33 06 42 57



#### 1. L'appel

Vous avez besoin d'aide? Une simple pression sur le bouton de votre déclencheur (bracelet ou collier) et vous lancez un appel vers la centrale d'écoute. Service 24h/24 et 7 jours sur 7.

#### 2. Dialogue

L'abonné est mis en relation avec un opérateur. Ce dernier écoute et identifie ses besoins afin de lui apporter la réponse la mieux adaptée.

#### 3. Intervention et secours

Les personnes du réseau de solidarité de l'abonné sont immédiatement averties. Ce réseau est constitué de 2 à 4 personnes appartenant au voisinage immédiat, aux amis ou à la famille de l'abonné, auxquelles s'ajoute le médecin traitant.

En cas de nécessité, ou d'absence des personnes du réseau de solidarité, les services d'urgence sont immédiatement alertés (gendarmerie, pompiers, Samu)

#### Un dispositif d'allégement fiscal

L'agrément Service à la personne, délivré par la Préfecture aux associations Présence Verte, permet aux abonnés de bénéficier d'un abattement fiscal de 50 % des sommes engagées, ainsi qu'un crédit d'impôt, sous certaines conditions.

### Les aides à la téléassistance

La téléassistance peut être financée dans le cadre d'aides versées par les caisses de retraite de base et complémentaire, les mutuelles et le conseil général dans le cadre de l'APA (Aide personnalisée pour l'autonomie)



toujours à vos côtés

#### Cimetière



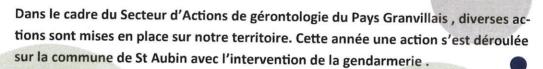
Devant le grand nombre de tombes semblant à l'abandon dans notre cimetière, une action de reprise de concessions va être lancée. La liste des concessions ainsi que le plan permettant de les situer seront disponibles à la mairie. Ces concessions seront ensuite signalées par des affichettes.

Préalablement, la recherche des ayants droit de certaines concessions va être entreprise. Une affichette demandant à toute personne susceptible de communiquer à la mairie des renseignements sur les tombes concernées sera apposée sur celles ci.

Beaucoup de sépultures ne portent pas de mention du nom du concessionnaire ni des personnes qui y sont inhumées.

Si vous avez des informations sur l'une de ces concessions merci de vous mettre en relation avec la mairie.

## Le Secteur d'action Gérontologique (SAG)



Un atelier de prévention a ainsi été organisé le Mardi 25 février, à 14h30 et animé par la gendarmerie de Granville, pour connaître les bons réflexes de sécurité en cas de démarchage à domicile, cambriolage, agression.



## Repas des Anciens

Comme chaque année, la commune a organisé le traditionnel « repas des anciens ». Environ 60 personnes âgées de 65 ans et plus se sont retrouvées à la salle des fêtes le dimanche 12 octobre pour partager un bon moment de convivialité.

Petite nouveauté pour cette édition, la préparation de la salle mais surtout le service ont été réalisés par des membres du conseil municipal. Moins de dépenses donc, ce qui a permis en contrepartie de financer les services d'un animateur.

### Plan NEIGE

La neige fait partie de nos hivers depuis plusieurs années.

Cette année encore nous vous informons que la commune de St Aubin des Préaux a passé des conventions avec des professionnels et particuliers afin de mettre en place au plus vite le déneigement des routes communales pour faciliter le quotidien de chacun pendant ces périodes.

Pour la RD 309, les services du conseil général ont la responsabilité du dégagement et de la mise en place de son plan neige.



## Conseil Intercommunal des jeunes

Le CIJ est né en 2002...Il va vivre probablement une année de transition en 2015; en effet, avec la nouvelle organisation de notre intercommunalité, 33 communes au lieu de 8, le fonctionnement actuel ne peut être reproduit sur l'ensemble de la collectivité ...Aussi, les jeunes élus du mandat 2013-2014 vont avoir la possibilité de rester une année supplémentaire afin de lancer une dynamique sur l'ensemble du territoire. Des projets verront le jour : par exemple, une action humanitaire et caritative, une action de solidarité et de rencontre intergénérationnelle avec une association ou un organisme public, et sûrement d'autres projets et actions menés par nos jeunes élus.

Cette année 2014 a connu de forts moments qui ont marqué les jeunes : de mars à juin, des rencontres régulières avec des personnes âgées de l'établissement Hospitalier Public pour Personnes âgées (EPHAD) de Saint Pair sur Mer ont été organisées. Les jeunes ont passé quelques mercredis après midi à jouer avec les résidents, à échanger leur point de vue sur divers thèmes,... Ils ont aussi mis en place le mercredi 18 Juin une journée « Prévention Baignade » avec démonstration des chiens de sauvetage sur la plage du Plat Gousset à Granville ; l'association « Terres Neuves du Cotentin » est venue avec 4 chiens, puis une distribution de plaquettes, conçues par les jeunes, a été faite. Pour mener à bien ce projet, les jeunes ont également visité la caserne de Pompiers de Granville, la base de Bréville sur Mer de Dragon 50 et ont reçu une formation aux premiers secours avec la Croix Rouge Française ...

Le vendredi 30 Octobre, les jeunes accompagnés de 3 animateurs et de l'attaché parlementaire de M Guénaël HUET, député de la circonscription Avranches Granville, ont visité l'Assemblée Nationale à Paris ... ils ont aussi fait une balade fluviale et historique sur un bateau mouche ...

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le blog du C.I.J:

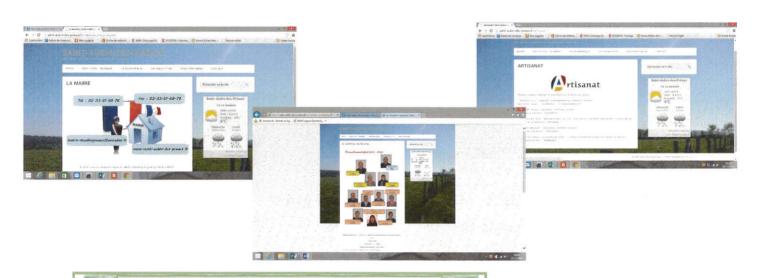
cijpaysgranvillais.jimdo.com

www.saint-aubin-des preaux.fr

La communication prend désormais plusieurs formes et il nous semblait important d'enfin enrichir le site internet de notre commune sur le web.

Ainsi le site crée par deux jeunes St Aubinais (pour mémoire Pierre LEVALLOIS et Arthur BRIERE dans le cadre de leurs études) a été repris et réactualisé.

Nous vous invitons à vous y rendre et vous y trouverez diverses informations et communications concernant la commune, la vie de la commune, des informations pratiques, les bulletins municipaux ...



**SALLE DES FETES Christophe Auguin** 

Les tarifs de location sont :

• Saint Aubinais: 115 €

Associations communales : 60€

Associations et particuliers extérieurs : 180 €

Vin d'honneur, réunions : 30€

**Prochaines Elections** 

Départementales <u>1er tour</u>: 22 mars 2015, <u>2ème tour</u>: 29 mars 2015.

Régionales : fin de l'année 2015 (dates non définies)

# **INFOS PRATIQUES**

## Nos artisans et entreprises

Plusieurs artisans habitent et travaillent sur St Aubin des Préaux

• Cyril BEAUDET : Plaquiste, Aménagement de combles et intérieur

621 rue de Laugny

**2** 02 33 68 36 62

cyril.beaudet@neuf.fr

• Armand BESNIER : Plombier, Chauffage Sanitaire

40 rue de la Sanderie

02 33 90 81 38

• Camping LEZ EAUX : Hôtellerie de plein air, Alimentation, Bar, Restaurant

240 avenue de Lez Eaux

02 33 51 66 09

Jacky DESHOGUES : Menuiserie Bois Alu, Ebénisterie, Charpente,
Agencement cloisons sèches

91 route de la Sabotière

02 33 90 96 27

• Sébastien DURIER : Maçonnerie, entretien de parcs

520 rue de la Gracerie

**2** 06 85 62 94 20

SARL Saints Tax' Votre compagnie de taxis

2 02 33 50 70 52

## Les assistantes maternelles agréees



- Mme FONTAINE Elodie
  - 183, Route de la Malenfandiere

2 02 50 06 02 84

- Mme GRIVEL Claudine
- 64, Route de la Malenfandiere

2 02 33 90 94 88

- Mme JOUVIN Noëlle
- 150, Rue des quatre tournées

2 02 33 50 42 94

- Mme PINAUD Evone
- 83, rue du Coudray

**2** 02 33 91 84 66 - 06 50 64 89 58

## **INFOS PRATIQUES**

## Déchets ménagers

assage des conteneurs est assuré le mercredi ear les services de la communauté de com-

de problème avec votre conteneur, vol, détéon, réparation, vous pouvez contacter la nauté de communes au 02 33 91 92 60

ouvez également bénéficier d'un composteur ts pour seulement 10€.

ous en procurer un, n'hésitez pas à prendre avec la déchetterie située sur le site de Malu 02 33 91 92. 60



Les ordures ménagères sont les déchets produits quotidiennement par votre foyer et que vous jetez à la poubelle.

Certaines peuvent faire l'objet d'un recyclage et doivent être triés à part.

À savoir: les déchets dangereux (solvants, seringues...) font l'objet d'une réglementation spécifique et ne doivent pas être mélangés aux ordures ménagères classiques.

### Déchets non recyclables

Les ordures ménagères se composent notamment de déchets non recyclables par exemple :

- les résidus alimentaires (restes de repas ou produits périmés non consommés...),
- les produits utilisés et jetables (essuie-tout, coton, couches, sacs plastiques...),
- les pots de yaourts,
- les films alimentaires, les emballages souillés (barquettes de plats préparés par exemple).

#### Déchets recyclables

Les ordures ménagères se composent également de déchets recyclables qui doivent être triés séparément des autres déchets.

## agage et destructions des chardons

priétaires et exploitants riverains des voies les doivent effectuer chaque année, entre le embre et le 1er Mars, l'élagage en bordure es communales et chemins ruraux.

priétaires, fermiers, métayers, usufruitiers ers sont tenus de procéder à la destruction rdons dans chacune des parcelles qu'ils ent ou exploitent. Cette destruction devra cutée par voie chimique ou mécanique et minée au plus tard avant la floraison.

## Activités bruyantes

Elles sont réglementées par une loi du 31 décembre 1992, des décrets du 18 avrils 1995 et un arrêté préfectoral du 27/03/1997.

Pour mémoire, voici l'article 2 reprenant les éléments importants :

« Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectuées que :

• Les jours ouvrables de 8h30 à 12h puis de 14h30 à 19h30

## **INFOS PRATIQUES**

### Carte d'identité

Depuis le 1er Janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) délivrées aux personnes majeures est passée de 10 à 15 ans. Attention, cette prolongation ne concerne pas les CNI délivrées aux mineurs qui restent toujours valables 10 ans.

Cet allongement de 5 ans concerne à la fois : les nouvelles CNI depuis le 1er Janvier 2014, les CNI délivrées entre le 2 Janvier 2004 et le 31 Décembre 2013

Pour les CNI délivrées entre le 2 Janvier 2004 et le 31 Décembre 2013, cette prolongation de 5 ans n'implique aucune démarche particulière de la part des usagers, la date de validité inscrite sur le titre n'étant pas modifiée.

Pour ceux qui souhaitent voyager avec une CNI dont la date initiale de validité est dépassée, il est possible de télécharger sur le site du ministère des affaires étrangères et du ministère de l'Intérieur un document leur permettant de justifier de cette mesure auprès des autorités étrangères concernées



Documents à fournir pour faire établir une carte d'identité

#### CARTE D'IDENTITÉ

#### L'ancienne carte nationale d'identité

Un formulaire de demande, fourni par la mairie, dûment complété en NOIR et signé

**2 photographies d'identité identiques**, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue (format 35mm x 45 mm)

Justificatif d'état civil du demandeur :

une copie intégrale d'acte de naissance (pour une première demande)

Justificatif de domicile (- de 6 mois)

### <u>Justificatif de l'autorité parentale</u> (pour les mineurs)

Copie de la carte d'identité de la personne remplissant l'autorisation parentale (pour les mineurs)

Autres pièces à produire en cas d'utilisation de <u>deu-</u> <u>xième nom</u> (nom de l'époux, nom de l'autre parent)

**Perte ou vol** : 25 € en timbre fiscal et déclaration de perte ou de vol

#### Permis de construire

Toute construction d'une superficie supérieure à 20m² (garage, véranda, etc ..) doit obligatoirement faire l'objet d'un dossier de demande de permis de construire.

Une déclaration préalable doit être faite pour les constructions dont la surface plancher est inférieure à 20m² (sous réserve d'une construction déjà existante sur le terrain)

Le seuil de déclaration préalable est relevé de 20m² à 40m² uniquement pour les travaux d'extension de constructions existantes. Toutefois, les projets d'extension dont la surface totale (existante+extension) dépasse les 170m² resteront soumis à permis de construire et seront soumis au recours obligatoire à l'architecte.

La construction ou la modification d'une clôture font également l'objet d'une déclaration.

Les abris de jardin font partie des travaux d'extension de constructions existantes, ils font l'objet d'une déclaration préalable.



## LE MOT DES ASSOCIATIONS

#### Les anciens combattants

mme chaque année les anciens combattants de St Aubin vous présentent leurs meilleurs ux pour l'année 2015.

idant l'année 2014, nous avons été présents :

le 19 Mars à Saint Pair sur mer pour la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie

Le 8 mai ainsi que le 11 novembre, nous étions à St Planchers avec qui nous nous sommes regroupés

Le 11 novembre, nous avons déposé une gerbe aux monuments aux morts de St Aubin des Préaux, en présence de M. Daniel HUET et des élus locaux

us nos remerciements à l'institutrice venue avec les enfants ainsi qu'aux personnes prétes

Le 5 Décembre nous étions à Granville avec les représentants des Anciens Combattants de la Communauté de communes pour une cérémonie officielle.

r information : toute personne ayant fait son service militaire, peut être adhérent d'une ociation d'anciens combattants, comme porte drapeaux

ir tout renseignement tel :02 33 91 72 39

Le président, LEMAITRE Jean Claude.

#### Comité des fêtes

début de nouvelle année, nous vous présentons tous nos meilleurs vœux pour l'année 2015, tant pour même, que pour vos proches.

de l'année 2014, nous avons encouragé le projet des Grands Gamins lors du 4L Trophy en leur of-500 €.

érience est renouvelée avec Julie et François.

an de la commune sera replacé sur le parking de l'église (1500.00 € environ)

#### Dates à retenir :

9 janvier 2015 assemblée générale (salle de conseil) 28 mars 2015 repas du comité des fêtes

ernant le rallye vélo, tout dépendra du nombre de bénévole.

et, nous manquons cruellement de main d'œuvre à chacune de nos manifestations. Si de nouveaux pres ne viennent pas renforcer l'équipe, le risque de voir l'association se dissoudre est grand.

nous appelons tous les bénévoles à venir nous rejoindre pour pouvoir continuer à réaliser les projets tout pour apporter un sang neuf et de nouvelles idées.

# LE MOT DES ASSOCIATIONS

## Société de Chasse de la Vallée du Thar

Notre association continue d'accueillir de nouveaux chasseurs et surtout des jeunes, hommes comme femmes, et, c'est une très bonne surprise.

Ce sont notamment nos jeunes chasseurs, qui ont eu le plaisir et la chance de débusquer et tuer trois sangliers sur la société. Un évènement, qui restera gravé dans leur mémoire, comme faisant partie des grands souvenirs de chasse les concernant.

La saison de chasse parait satisfaisante pour l'ensemble d'entre nous, notamment sur le nombre de lièvres vus sur le territoire. Un bémol cette année, la bécasse, qui n'a stationnée que brièvement sur notre secteur.

Mes remerciements vont aux propriétaires terriens, nous autorisant la pratique de notre passion sur vos biens fonciers.

Et, je fais le rappel à tous les chasseurs des bases de l'éthique :

- <u>Vis-à-vis des propriétaires</u> : Respect des clôtures, ramasser ses cartouches et ne pas bloquer les entrées de champs.
- <u>Vis-à-vis des citoyens</u>: Retenir son chien, se saluer courtoisement, s'écarter des maisons, ne jamais tirer vers les habitations.

Ce n'est qu'avec un respect partagé que nous réussirons à faire accepter l'image d'un chasseur ayant le souci d'autrui et que la chasse est une nécessité pour l'écologie.

Je tiens à remercier la municipalité pour la subvention versée en 2014.

Aux amis chasseurs et à tous les habitants de St Aubin des Préaux, je souhaite un bon Noël et présente mes meilleurs vœux pour l'année 2015.

Le Président

**Damien PERROUAULT** 

## LE MOT DES ASSOCIATIONS

## Amicale des retraités

L'amicale des retraités présente à Mr le Maire et tous les Saint Aubinais ses meilleurs vœux, vœux de bonheur, de santé, à partager avec tous ceux qui leur sont chers.

Tout au long de 2014, nous avons essayé de rendre active notre association. Grâce au dynamisme et l'enthousiasme de chacun de ses membres, nous avons réalisé un programme que tous ont apprécié. Certains participants venus de très loin, ont apprécié notre rituelle Poule au Pot animale par la chorale de M Pierre BEAUMONT et par certains de nos adhérents, valeureux musiciens amateurs.

Pour la 3ème fois consécutive, l'orchestre La Lyre du Plessis Robinson est venu nous ravir par son programme composé autour de la voix humaine, ici, baryton basse, interprétant une cantate de Bach. Grand succès : l'église était comble, et une surprise attendait les musiciens et auditeurs : l'illumination du clocher, à la sortie. Je dois remercier les familles qui spontanément, ont accepté d'héberger nos musiciens qui gardent de ce week-end end un excellent souvenir.

En juin, nous avons visité le château de Vendeuvre, célèbre pour son musée des meubles miniatures et son parc.

Le « repas saveurs » nous a emmené aux Antilles, terme de notre recherche des épices. Dans un décor exotique, nous avons dégusté le repas concocté par nos deux cuisiniers et notre pâtissier. Succès renouvelé chaque année

En Octobre, un repas restaurant était prévu. Cette année afin de donner de l'intérêt à cette journée, j'ai proposé la visite du Scriptorial d'Avranches, musée des manuscrits du Mont Saint Michel, visite passionnante grâce à la compétence de notre guide. Nous avons déjeuné, à Avranches, au restaurant « La croix d'Or », ancien relais de poste, très beaux décors et cuisine raffinée.

Bien sûr, que nous puissions bénéficier de temps supplémentaire pour diversifier nos activités serait une bonne chose, mais pour l'instant, cela ne semble guère possible. Pour 2015, nous prévoyons la visite de Bayeux, musée de la porcelaine, de la dentelle et surtout découverte de la Tapisserie de la Reine Mathilde, en juin, et à l'automne déjeuner à Beauvoir et découverte du Mont St Michel entouré d'eau ou bien visite du Médiévalys de Dol de Bretagne pour un voyage dans le temps ...

Jeux de carte ...Scrabble ...Triomino ...voilà nos occupations du mercredi et n'oublions pas nos longues discussions.

Notre assemblée générale aura lieu le 21 Janvier 2015.

Je renouvelle nos bons vœux : que 2015 apporte beaucoup de joie et de bonheur à tous